

Fiche d'exemples de solutions techniques au Référentiel Qualitel Acoustique

Objet : Rubrique QA – Acoustique

Rupteurs de ponts thermiques (isolation thermique intérieure)

(Dispositions applicables à toute opération faisant l'objet d'une demande de certification NF Habitat associée ou non à la marque HQE).

Les modifications apportées à la version précédente de ce document sont en police violette. Elles concernent la modification de la composition des rupteurs Rutherma RF et DF de SCHOCK.

Rappel : Dans le cas d'une isolation thermique intérieure, tous les rupteurs de ponts thermiques et les traitements thermiques en laine minérale en about de dalle ou de voiles béton peuvent être évalués selon les chapitres 2 et 3 du Référentiel Qualitel Acoustique, lorsqu'ils sont recouverts de part et d'autre par un doublage thermique et acoustique ThA+ d'épaisseur supérieure à celle du **rupteur de 20mm (et d'au moins 100mm en PSEE et 80mm en LM)**. Lorsque le rupteur est situé à l'extérieur, il n'a pas d'influence sur la transmission de bruit aérien entre logements.



Cas particulier : portes fenêtres recouvrant le rupteur

Lorsque des portions de façades ne sont pas recouvertes d'un doublage acoustique intérieur, par exemple au niveau de menuiseries telles qu'une porte, porte-fenêtre, fenêtre toute hauteur ou coffre de volets de roulants en sous-face, le rupteur doit présenter un isolement $D_{n,e,w} + C$ de 58 dB au minimum (selon le Référentiel Qualitel Acoustique).

Cet isolement du rupteur $[D_{n,e,w} + C]_{\text{projet}}$ doit être calculé selon la longueur l_{projet} non recouverte par un doublage sur le projet étudié, et selon l'isolement du rupteur mesuré en laboratoire $[D_{n,e,w} + C]_{\text{labo}}$ pour une longueur l_{labo} avec la formule suivante :

$$[D_{n,e,w} + C]_{\text{projet}} = [D_{n,e,w} + C]_{\text{labo}} + 10 \log \left(\frac{l_{\text{labo}}}{l_{\text{projet}}} \right)$$

Le tableau ci-après présente des valeurs d'isolement acoustique $D_{n,e,w} + C$ de quelques rupteurs mesurés en laboratoire avec la longueur correspondante l_{labo} . Les rupteurs répondent à l'exigence $D_{n,e,w} + C \geq 58$ dB lorsque la longueur de rupteur non recouvert dans le local considéré respecte les valeurs de la dernière colonne du tableau suivant.

F.E.S.T n°QA07-E – Rupteurs de ponts thermiques – septembre 2014 actualisée janvier 2026			
 	Document applicable à toute opération faisant l'objet d'une demande de certification NF Habitat associée ou non à la marque HQE	CERQUAL – Direction Etudes et Recherches Groupe QUALITEL	1 / 2

Rupteur	$[D_{n,e,w} + C]_{labo}$	Longueur maximum de rupteur non recouvert par un doublage
SCHOECK RUTHERMA tous modèles DF (laine minérale + PVC)	60 dB pour 2,0m	≤ 3.2 m
PLAKA ISOTEC RT+ (ITI) tous modèles VI, VIP, MVI, HI, HIP et HIB (laine minérale + PVC)	65 dB pour 3,0m	≤ 10 m
COHB INDUSTRIE tous modèles SLABE (laine minérale + PVC) (mousse résolique + PVC)	58 dB pour 3,5m 59 dB pour 3,6m	≤ 3,5 m
THERMOPREDALLE RECTOR / KP1 / SEAC pour longueur de (prédalle béton de 5 cm + laine minérale) ⁽¹⁾	≥ 70 dB pour 7m	≤ 10 m

(1) Le système THERMOPREDALLE est considéré comme un plancher en béton plein de même épaisseur.

Les rupteurs pour refends sont toujours recouverts par un doublage acoustique. Dans le cas contraire, une étude spécifique doit être menée pour justifier les exigences acoustiques d'isolement entre locaux.